

Le fonctionnaire deviendrait « licenciable »

Un livre blanc sur l'avenir de la Fonction publique

Exit la sécurité de l'emploi jusqu'à la retraite. Si le ministre suit les recommandations du Livre blanc qui lui a été remis hier, le fonctionnaire sera bientôt payé au mérite. Il pourrait même être licencié.

Les fonctionnaires sont dans le collimateur de Jean-Luc Silicani, conseiller d'État auprès du ministre de la Fonction publique, Éric Woerth. Ce haut fonctionnaire a remis, hier, un livre blanc à son ministre de tutelle. Le document comporte une série de propositions avec l'objectif « d'augmenter la productivité de la fonction publique en créant une gestion moderne des ressources humaines ». Le conseiller juge que « le problème de la fonction publique n'est pas un problème de qualité mais de sous-utilisation des ressources humaines ».

Entretiens d'évaluation

Ce livre blanc est le fruit de six mois de consultations avec des fonctionnaires, des usagers et des responsables d'administration. Il préconise de remplacer les 700 corps et statuts actuels par une cinquantaine de familles de métiers. Jusque-là, rien à dire.

La suite devrait faire grincer des dents. Jean-Luc Silicani propose de recruter les fonctionnaires « sur leurs compétences plus que sur leurs connaissances » et de « fonder une partie de leur rémunération sur leur fonction et leurs résultats ».

Il veut remplacer le système de rémunération « extrêmement opaque et complexe qui ne correspond à aucun élément objectif ». Et propose que « chaque agent public soit rémunéré en fonction de son grade mais aussi de sa fonction ». Il y aurait une part de salaire fixe, une autre variable, liée aux résultats. Lesquels « pourraient être appréciés individuellement et (ou) collectivement. »

D'autres points suggérés par le rapporteur vont faire rugir syndicats et salariés, telle l'évaluation proposée à la place de la notation jugée comme « infantilissante ». L'évaluation se déroulerait sous la forme d'entretiens périodiques, peut-être même annuels. Elle servirait à apprécier l'efficacité des fonctionnaires. Ces entretiens seraient pris très au sérieux car ils permettraient « d'identifier les agents insuffisants ». En cas de faiblesses répétées, ces fonctionnaires pourraient être tout bonnement licenciés.

Dans une période où le gouvernement chasse le gaspi, l'ensemble de cette réforme est évalué à un milliard d'euros. Cependant, Jean-Luc Silicani prévoit que « ses » mesures doivent générer « des gains de productivité ». Pour que la machine Administration soit encore plus docile et performante, le conseiller suggère de faire appel à des contractuels. Seulement dans des cas bien définis !

Pour favoriser la mobilité des fonctionnaires, le Conseil des ministres a adopté, hier, un décret leur permettant d'exercer leur métier sur un autre poste de travail, sans être obligés de changer de corps.

Jean-Jacques REBOURS